

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4528 Société : 93805

Actif Pensionné(e) Autre : Retraite

Nom & Prénom : ALAMI RAHMOUNI Abdellahi

Date de naissance : 20 03 1958

Adresse : 10 Rés Soltane 2me Stéphane Talaarne ET 61 AL 3

Val Fleuri Casa

Tél. : 06 61 32 86 24 Total des frais engagés : 554,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :


Dr. HORMAT Noureddine
Médecin Généraliste
Médecin Agrée Permis Conduire
Rue Bou Nafs Maârif Casablanca
Tél. : 05 22 25 81 62

Date de consultation : 24/11/2021

Nom et prénom du malade : ALAMI RAHMOUNI Abdellahi

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : ALAMI RAHMOUNI Abdellahi

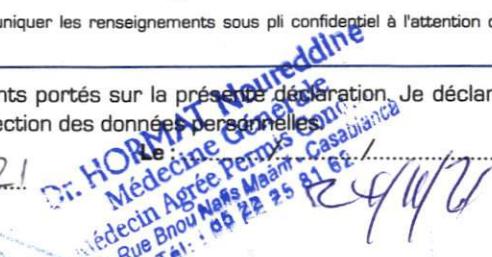
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ALAMI RAHMOUNI Abdellahi

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 24/11/2021

Signature de l'adhérent(e) : ALAMI RAHMOUNI Abdellahi


Dr. HORMAT Noureddine
Médecin Généraliste
Médecin Agrée Permis Conduire
Rue Bou Nafs Maârif Casablanca
Tél. : 05 22 25 81 62

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/11/21				

196 NOV 2021

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE AFHANE AGUEDACH KAMIL Quartier Val Fleuri 3 bis, Rue Henri Burger Résidence Telbi illi, Casablanca Tel/Fax: 0522 99 65 21	26/11/21	267,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES 11-13, Rue Houcine BEN ALI BAGHDADIANCA - Tél: 05 22 22 84 84		Mr ALAMI RAHMOUNI Abde Dossier : f1124010 / Date 24.11.2021 Total B: 120 / Dossier : 106,80DH B 20B 100	

AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

The diagram illustrates the 12th edition of the International System of Units (SI) base units and their definitions. It features a central vertical axis labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom, with a horizontal axis labeled 'D' on the left and 'G' on the right. The units are arranged in a circular pattern around these axes:

- Length (m):** Represented by a horizontal line with arrows at the ends, labeled 'D' on the left and 'G' on the right.
- Time (s):** Represented by a vertical line with arrows at the ends, labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom.
- Mass (kg):** Represented by a circle with a vertical line through it, labeled 'G' on the right.
- Electric current (A):** Represented by a circle with a horizontal line through it, labeled 'D' on the left.
- Temperature (K):** Represented by a circle with a diagonal line through it, labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom.
- Amount of substance (mol):** Represented by a circle with a wavy line through it, labeled 'D' on the left and 'G' on the right.
- Luminous intensity (cd):** Represented by a circle with a vertical line and a wavy line through it, labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur HORMAT Noureddine
MEDECINE GENERALE
Echographie Générale
Médecin Agrée pour Permis de Conduire

51, Rue Ibnou Nafiss
Angle (ex. Jura et Façailles)
Maârif - CASABLANCA
Tél. : 05 22 25 81 82

الدكتور حرمات نور الدين
الطب العام
الفحص بالصدري
طبيب مقبول لرخصة السياقة

51، زنقة ابن النفيس
المعاريف - الدار البيضاء
الهاتف: 05 22 25 81 82

الدار البيضاء، في Casablanca, le

69.00

Prokofiev

LOT: 210183
DLUD: 03/2023
69,000H

4850 18de

LOT: 21207 PER: 06/2026
PPV: 48,50 DH

Tibetan S.V

LOT : 21E0077
PER.: 08/2024
MOTILIUM 1MG/ML
SUSP BUV FL 200 ML
P.P.V : 40DH80

40.80¹ 87 (W)

Lot: 210627
A consommer
avant le: 09/2024
PPC : 89,50 DH

8950

Normal ^{SV}
— 10 sub

PHARMACIE KAMAL
AGUEDACH
Quartier Vieux
El Jadida, Casablanca
Téléphone: 322-99-69-21

Docteur HORMAT Noureddine
MEDECINE GENERALE
Echographie Générale
Médecin Agrée pour Permis de Conduire

51, Rue Ibnou Nafiss
Angle (ex. Jura et Fauciilles)
Maârif - CASABLANCA
Tél. : 05 22 25 81 82

الدكتور حرمات نور الدين
الطب العام
الفحص بالصدى
طبيب مقبول لرخصة السياقة

51, زنقة ابن النفيس
المعاريف - الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 25 81 82

Casablanca, le

24/11/21

الدار البيضاء. في

Alpsni El Hsmaoui Nadeleh

S. C. 07
- KBHC

Dr. HORMAT Noureddine
Médecine Générale
Médecin Agrée Permis Conduire
51, Rue Ibnou Nafis Maârif - Casablanca
Tél. : 05 22 25 81 82

COUDON

LABORATOIRE D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A.TOUIMI BENJELLOUN

Docteur J. TAZI SIDQUI

Y.TOUIMI BENJELLOUN

Ep.TAHIRI

Pharmacien Biogiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U de Rabat

Pharmacien Biogiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

FACTURE

Numéro f1124010

N° Matricule:0004528 A

Analyses du 24.11.2021

Prescrit par : Dr HORMAT Noureddine

Monsieur ALAMI RAHMOUNI Abdelali
10 RES SOLTAN RUE STEPHANE
MALARMEE VAL FLEURI CASABLANCA
RAM MUPRAS

Le 24 Novembre 2021

G HBA1

TOTAL des B: 120 (Tarif RAM)
TOTAL Facture : 106,80 DH

Part à la charge du patient : 100% 106,80 DH

Net à payer : 106,80 DH

PAYE

LABORATOIRES D'APPLICATIONS
SCIENTIFIQUES
11-13, Rue Hocine BEN ALI
CASABLANCA - Tél: 05 22 27 64 84

Coudon

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N°f1124010

Docteur HORMAT Noureddine
51 Rue Ibnou Nafiss
CASABLANCA

Monsieur ALAMI RAHMOUNI Abdelali
10 RES SOLTAN RUE STEPHANE
MALARMEE VAL FLEURI CASABLANCA
RAM MUPRAS

Patient né le 20.03.1958 63 ans

Prélevé le 24.11.2021 à 10h05
Edition du 24 Novembre 2021

BIOCHIMIE

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Glycémie à jeun

soit

0,94 g/l

5,22 mmol/l

Valeurs de référence

Antériorités

08.05.19

0,92

5,11

Hémoglobine glycosylée HbA1C

5,00 %

(4,80-5,90)

08.05.19

5,50

*Interprétation : > 8% : Diabète mal équilibré.
< 6% : Niveau non diabétique.*

Dr A. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 1/1